

éditorial

L'union européenne en bref...

L'Union européenne (UE) est une famille de pays démocratiques européens décidés à œuvrer ensemble à la paix et à la prospérité. Il ne s'agit pas d'un Etat destiné à se substituer aux Etats existants, mais l'Union européenne va plus loin que toute autre organisation internationale. **En fait, c'est une organisation unique en son genre.** Les Etats qui la composent ont mis en place des institutions communes auxquelles ils délèguent une partie de leur souveraineté, afin que les décisions sur les questions spécifiques d'intérêt commun puissent se prendre démocratiquement au niveau européen. Cette mise en commun de souveraineté est aussi appelée "intégration européenne".

L'Union européenne plonge ses racines historiques dans la Seconde Guerre mondiale. L'Europe recherchait alors un modèle d'intégration qui mettrait à

jamais à l'abri d'une telle folie meurtrière et destructrice. L'idée a été lancée par Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, dans son discours du 9 mai 1950. Cette date, "anniversaire" de ce que nous appelons aujourd'hui l'Union européenne, est célébrée chaque année comme la Journée de l'Europe.

Les 25 pays membres et les élus par pays : Allemagne 99, Autriche 18, Belgique 24, Chypre 6, Danemark 14, Espagne 54, Estonie 6, Finlande 14, France 78, Grèce 24, Hongrie 24, Irlande 13, Italie 78, Lettonie 9, Lituanie 13, Luxembourg 6, Malte 5, Pays-Bas 27, Pologne 54, Portugal 24, République tchèque 24, Royaume-Uni 78, Slovaquie 14, Slovénie 7, Suède 19.

Les pays candidats : Bulgarie, Croatie, Roumanie, Turquie.

Nos députés européens Rhône-Alpins de la 6^e législature 2004/ 2009.

Mme Françoise GROSSETÊTE, Union pour un Mouvement Populaire

Née le 17 mai 1946 à Lyon, vice-présidente du groupe PPE-DE*, membre de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. Membre suppléant de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie.

M. Ari VATANEN, Union pour un Mouvement Populaire

Né le 27 avril 1952, à Tuupovaara, Finlande, membre du groupe PPE-DE, membre de la commission des affaires étrangères, membre suppléant de la commission des transports et du tourisme, membre suppléant de la commission du développement.

* PPE (Parti Populaire Européen), DE, (Démocrate Européen).

Les 6, 7 et 8 décembre un voyage est organisé à Strasbourg, lors du féerique marché de Noël. Réception à la mairie de Strasbourg, visite au Parlement européen avec F. Grossetête et A. Vatanen. Inscriptions closes.

sommaire

page 2 ► **BILAN :** Finances de la ville par Christian Sartorius page 3 ► **NOMS DE RUES ET ORIGINES :** Mais où j'habite ?
page 4 ► **TÉMOIGNAGES :** Parce que la vie est plus belle avec eux page 5 ► **REPORTAGE :** Testez vos limites n°2
page 6 ► **LE MOT DE LA PRÉSIDENTE :** Vers une constitution européenne - Agenda.

Le Parlement européen : la plus grande assemblée parlementaire du monde.



Seule institution de l'Union européenne élue directement par les citoyens.

Le Parlement européen est composé de députés qui exercent trois pouvoirs : législatif, budgétaire, et un pouvoir de contrôle politique des institutions européennes.

Elu depuis juin 1979 au suffrage universel direct, le parlement européen représente les 453 millions de citoyens des 25 Etats de l'Union européenne. Créé en 1957 par le traité de Rome, il a vu ses pouvoirs progressivement renforcés et étendus par l'Acte unique européen de 1986, par le traité sur l'Union européenne (traité de Maastricht) de 1992 et par le traité d'Amsterdam d'octobre 1997. Afin de permettre à l'Union européenne de fonctionner efficacement à vingt-cinq membres, son système décisionnel doit être simplifié, c'est pourquoi, le traité de Nice, qui est entré en vigueur le 1er février 2003, a établi de nouvelles règles qui définissent la taille et le mode de fonctionnement de ses institutions.

Dans un souci de toujours vous informer et vous rendre compte, j'ai rencontré pour vous, Christian Sartorius "grand argentier de la commune".

KL : Christian SARTORIUS, depuis trois ans, vous êtes adjoint aux finances de Marie-Christine TARDY. Au moment où les Meylanais reçoivent leurs avis d'impôts locaux «Meylan Maintenant» aimerait faire un point avec vous.

CS : C'est d'autant plus volontiers que ce domaine est un peu technique.

Si vous me permettez, sur les impôts locaux, je dirais simplement que les avis d'imposition que nous avons reçu ou allons recevoir montrent bien la stabilité des taux communaux : celui du foncier bâti est toujours à 24,60 %, celui de la taxe d'habitation sera à 12,58%. **C'est vrai depuis 2001 et le sera encore en 2005.** C'était l'un de nos engagements et le tenir c'est pour moi une question de principe.

Mais n'oublions pas de lire les colonnes suivantes de l'avis d'imposition. Heureusement, cette année, les taux du département ne bougent pas ! C'est nettement mieux que les 8% de l'année dernière. **Et s'il pouvait entendre la voix de la sagesse !**

Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que nous avons dû augmenter en 2003 pour faire face aux besoins du SIRTOM, elle baisse de presque 8% grâce aux efforts de gestion de ses responsables qui avaient repris en 2001 une situation très difficile.

KL : A vous entendre, on se dit que tout va bien.

CS : Oui et non. Rappelez-vous la situation financière que nous avons trouvée en avril 2001. Honnêtement, elle n'était pas mauvaise...**mais catastrophique.** C'est la Chambre Régionale des Comptes (CRC) qui l'a dit et écrit puisqu'elle nous a demandé, conformément à la loi, de résorber le déficit qui dépassait le seuil fatidique des 10%.

KL : Comment en était-on arrivé là ?

CS : Prenons un exemple simple : vous voulez acheter un appartement et vous

ne disposez pas des fonds nécessaires. Vous allez voir votre banquier qui vous accorde un prêt. Il vous envoie alors un plan d'amortissement avec deux colonnes importantes : la première c'est celle des intérêts. La seconde s'appelle en général "capital amorti", c'est à dire votre véritable épargne. Et, tous les mois, vous payez le total des deux colonnes.

A Meylan, pour financer certains investissements, seule la première colonne était payée, mais on ne remboursait pas le capital. Evidemment, il arrive un jour où il faut bien le régler. **C'est ce que nous ont demandé les magistrats de la CRC* et nous avons dû emprunter.**

Vous savez, c'est l'histoire de la cigale qui a chanté tout l'été et qui s'adresse à la fourmi :

« Je vous paierai lui-dit-elle, Avant l'ôût, foi d'animal, Intérêt et principal. »

Et la fourmi de lui répondre :
Vous chantiez > j'en suis fort aise : Eh bien ! dansez maintenant

Pour nous, ce fut quelques jours après notre élection l'échéance du CTM** à régler puis les factures de la Maison de Musique, du gymnase du Charlaix ou encore le déficit de la ZAC de Maupertuis !

KL : Alors comment voyez vous les choses maintenant ?

CS : Avec un optimisme prudent car nous avons beaucoup travaillé pour rétablir l'équilibre de nos finances. Elles sont aujourd'hui parfaitement saines, mais il faut se rendre à l'évidence que nos marges de manoeuvre financières sont plus réduites qu'auparavant. D'abord en raison de l'augmentation de l'emprunt qui mécaniquement augmente nos frais financiers, malgré une renégociation avantageuse de la dette. Ensuite, en raison d'une faible augmen-

tation des recettes fiscales puisque **nous n'avons pas augmenté les taux depuis 2001.** Il ne faut pas oublier non plus le passage en communauté d'agglomération "Métro", ce qui nous prive du dynamisme de la taxe professionnelle. Par exemple en 2003, "la Métro" a touché des entreprises meylanaises plus de 15 M€ de taxes professionnelles, et n'a reversé à la commune que 7 M€.

Enfin en raison des charges courantes de la ville qui sont lourdes. Meylan possède beaucoup d'équipements publics et c'est tant mieux pour les Meylanais, mais les entretenir et les faire fonctionner coûte cher. Aujourd'hui notre objec-

tif est d'augmenter notre autofinancement qui reste trop faible. Pour cela nous utilisons un certain nombre d'indicateurs qui nous donnent l'état de notre situation financière prati-

quement en temps réel, mais surtout nous conserverons une politique budgétaire rigoureuse, qui nous a permis jusqu'à maintenant de diminuer régulièrement les frais courants de gestion et de contenir l'ensemble des frais de fonctionnement. Sans nuire, je crois, à la qualité des services offerts aux Meylanais **grâce à la compétence et au dévouement du personnel communal que je salue et que je remercie.**

Toutes ces mesures vont nous permettre de réaliser notre plan d'investissement d'un peu plus de 4,2 M€ par an avec de gros efforts de mise en conformité et d'entretien des bâtiments (la ville de Meylan possède à peu près 100 000 m² de bâtiments), mais aussi d'opérations nouvelles, et non des moindres, comme la piscine des Buclos tout en respectant nos grands équilibres financiers.

KL : Si, en quelques mots, vous deviez faire un bilan de ces 3 années passées, que diriez-vous ?

CS : Je vous dirais volontiers, comme certains professeurs lors du conseil de classe : «Travail sérieux. Continuez».

Kitty Lequesne

*CRC : Chambre Régionale des Comptes
**CTM : Centre Théologique de Meylan



Quartier des Béalières à Meylan.

Des noms au fil des quartiers et des rues de Meylan. La toponymie est la science qui étudie les noms de lieux.

AIGUINARDS : de Aqua -eaux- A Meylan ce sont « Les eaux noires ».



EYGALA : Aqua lata, Eaux abondantes. ou AYGALA : forme ancienne : aqua lata – aygala. ville – puis esgala.

GAMON ou GAMONT : probablement du germanique « WASO » - prairie plus «MARA» étang ou marécage. A Meylan qualifie un ruisseau.

AMOUR : (l'île d') : Sens conjoncturel, nom d'homme Gaulois, probable AMOR.

LE POULET : (rue) Plusieurs significations, 1 / de "POLLUTUM" - sale (ancien français : terres boueuses).

2 / de "POLLUM" - petit animal et plus spécialement élevage de poules.

3 / ou dérivé de "POLETTE" - imposition ancienne.

MONARIEUX : (chemin du) dérivé de "MONNA", Moulin.

EYMINÉES : (allées des) - L'Ey minée est une unité de mesure qui représente la quantité de grains nécessaire à l'ensemencement de ce champ.

LA DUCHERE : (la) - soit terre de "SUC-CIUS" - gaulois romanisé, soit "DUX" - conduit d'eau ou fossé.

CONTAMINES : du latin médiéval : "Terre exempte de droits", appartenant à un ou plusieurs seigneurs.

CHARLAIX : Origine germanique - "KARL" - mâle, latinisé en "CAROLUS" - terre de Charles, nom de baptême ou de famille. Petite réserve pour "CHARLET" - mesure de grains dans l'ancienne France. Peut-être une allusion aux trois Charles qui régnèrent sur le Grésivaudan : Charles Martel, Charlemagne, Charles Le Chauve.

CHAMPLARS : Champ épuisé.

LA TAILLAT : latin populaire "TALIARE" de talèa - bouture, au singulier signifie taille du bois, coupe ou défrichement de forêt.

PRE D'ELLE : nom d'homme germanique "ELLO" " PRATUM" - pré.

MAUPERTUIS : de "MALUM" plus dérivé de "PERTUSIARE", pour "PERTUNDERE" trou, c'est le mauvais passage ou mauvaise porte ou mauvaise grotte.



PAL DE FER : probablement pour "PAS DE FERT" - passage de la fertilité - maison forte du plateau de St Hilaire (Dr Bruno Guirimand).

LA PIAT : de "PETIA" - pièce de champ.

PICHAT (pré) - de pichet : mesure de terre ou enseigne d'auberge "Pichet de Meylan" 25 kg (capacité de grains) – (source " Meylan-Tradition et Modernité) par Jean Billet. Peut être un surnom de fonction - le mesureur qui peut requalifier secondairement la terre.

LES QUARTELEES : "Quarta pars" - mesure agraire du Moyen Age, qualifiait la terre qui portait cette mesure. Variable selon les lieux, à Meylan une quartelée, 941,45 m².

SETEREE : unité de surface = 4 quartelées.

REVIREE : de "RIPARIA", terre soit au bord du ruisseau, soit limite entre zone sèche et zone humide.

CHAMP ROCHAS : (Rochasson) Domaine des roches.

LES ROUTOIRS : Plans d'eau pour rouir le chanvre et le lin (fermentation butyrique dans l'eau qui détruit les protéines de lest, isolant ainsi les fibres cellululosiques.

CHENEVIERE : terre à chanvre (de cannabis) en provençal la chènevière est appelée Cannebière.

BEAL.BEALIERES : Mot d'origine gaulois "BEDUM"- lit (de ruisseau) qui donne "BEAL" et "BIEF" canal qui a deux utilisations.

Drainage des zones humides ou amenées aux moulins.

BUCLOS : de "BU" - bois - plus "CLIER" - claire ou clos ou clôture, c'est un bois clos.

BRUCHET : du gaulois "BRUCUS" - bruyère.

GRUBINS* : (les) c'était les hommes qui entretenaient les Béals (ruisseaux) enlevant les souches.

BOISSES* : (les) - bottes de chanvre.

TEILLE* : (la) pour séparer les fibres de l'écorce, le chanvre était broyé, ce qui donnait la TEILLE.

TRAMIER* : Filature du chanvre sur une quenouille à l'aide du TRAMIER.

LISSES* : (les) - métiers à tisser.



* Extraits du journal "Le Béalien" n°8 (Archives de Meylan) Il était une fois les Béalières.

Éléments recueillis par **Françoise Giroutru**, d'après "le Grésivaudan toponymie" par Jacques Bruno



Eva est une petite fille de 4 ans qui a manqué d'oxygène lors de sa venue au monde, et que les médecins avaient condamnée.

Aujourd'hui, grâce à l'amour de ses parents, au soutien de l'association et au traitement neurologique coûteux et non pris en charge par la sécurité sociale, cette adorable poupée aux grands yeux bleus communique, fait des signes de la main, tient la tête droite, commence à avancer sur son tapis.

Mais c'est en Belgique que sa maman est obligée de se rendre toutes les six semaines, c'est là que Nathalie apprend les gestes de stimulation douce dont Eva

Le sourire d'Eva est un réconfort pour ses parents. a besoin à raison de 4 heures par jour. Il n'y a pas de centre en France, pourtant beaucoup de familles sont confrontées aux mêmes difficultés. Leonid Blyum, scientifique qui a développé une méthode de stimulation dont les résultats sur du moyen ou long terme, sont particulièrement spectaculaires.

Créer un centre à Meylan est un défi que lance la maman d'Eva, déjà 5 familles à Meylan sont touchées, il suffirait d'une salle suffisamment grande pour y accueillir 9 enfants, elle est bien persuadée que dans les environs proches de Meylan elle trouvera les 4 enfants pour mettre en place ce centre, où pourront se retrouver parents et amis qui ont confiance en cette thérapie : l'RBA (réadaptation biomécanique avancée).

"Alors qu'elle était condamnée à rester clouée au sol, je sais maintenant qu'elle pourra progresser, s'asseoir et se tenir droite un jour. Je ne parle pas de guérison, mais plus volontiers de réhabilitation de certaines fonctions de son cerveau » souligne Nathalie. Si vous désirez apporter votre aide à la maman d'Eva, si vous avez chaque jour une heure à donner, si vous voulez partager son sourire vous lirez votre récompense dans les grands

yeux bleus d'Eva, et vous entendrez Nathalie vous dire « *Eva nous apprend énormément. Elle change notre vie par son rayonnement, aujourd'hui on ne se plaint plus pour des bêtises... J'apprécie chaque jour ce qu'elle nous donne. Elle nous aide à sa manière. Je me sens plus forte aujourd'hui qu'hier sans elle...* »

L'association "LAVIEVA" est parrainée par Sarah Nichilo, judo, 2 fois championne d'Europe en individuel, et par Pierrick Bourgeat, ski alpin, 3 victoires en coupe du monde

Contact :
Nathalie Bourgeois - Tél : 06 83 29 79 46
email : nath_bourgeois@hotmail.com
 association loi 1901 - N°0595037641

Je m'appelle Henri...

C'est un Meylanais qui du 13 au 29 août est parti aux Jeux Olympiques d'Athènes pour y être juge arbitre. Six arbitres européens dont un seul français, Henri Raynaud qui dès l'âge de 15 ans obtient sa licence en tennis de table, en 1975, il devient arbitre national, puis confirmé comme arbitre international en 1984, et puis "le rêve" devient réalité sa sélection aux JO d'Athènes.

Henri est si l'on en doutait encore un grand de l'arbitrage mondial du tennis de table.

"J'ai vécu une aventure extraordinaire, c'est aussi une reconnaissance pour mon parcours, j'en suis très honoré car c'est une grande responsabilité que l'on

m'a confié à Athènes. Les Chinois, les Argentins, les Chiliens, les Coréens, m'ont offert un magnifique spectacle "en live": le bonheur !! »

"Parti aux Jeux Olympiques d'Athènes [...] j'ai vécu une aventure extraordinaire..."



LA SÉCURITÉ DANS LES QUARTIERS.

"Meylan en quête de sécurité"

Après les quartiers des Ayguinards-Plaine-Fleurie, Charlaix-Maupertuis-Béalières, nous allons à l'automne poursuivre notre démarche auprès des habitants des quartiers de Grand-Pré-Buclos et terminerons par le quartier du Haut-Meylan.

Le succès que ces réunions rencontrent avec les intervenants que je souhaite ici citer et remercier, l'Adjudant Chef Jean.Pierre DUTHU, commandant la communauté de brigades de Meylan, l'Adjoint au maire délégué à l'administration générale et à la sécurité, Damien Guiguet, le directeur de la Police Municipale, Jacques Lazzarotto, le directeur de l'APASE dans le cadre du (Contrat Local de Sécurité et de Prévoyance de la Délinquance) Pierre Brun, ainsi que Sebastian Roché du CNRS – Institut d'Etudes Politiques Université de Grenoble, nous invite à poursuivre cette démarche auprès de vous. Parce que la sécurité est l'affaire de tous, nous vous invitons à y participer nombreux.

Chaque habitant de quartier sera informé de la date de réunion par un document qui sera distribué dans les boîtes aux lettres. En attendant n'oubliez pas ce numéro de téléphone **04 76 90 22 96** c'est celui de la gendarmerie.

Testez vos limites... on remet ça ! Pour la deuxième année consécutive.

Une action de sensibilisation a été organisée les nuits des 14 et 15 mai dernier aux abords de la discothèque "Le Poënix" par notre association avec de nombreux partenaires (pompiers, gendarmerie, police municipale, le Samu du CHU de Grenoble, les pilotes de rallye Bertrand Balas, Bruno Saby et Frank Amaudru un jeune Meylanais vice champion de France de rallye sur terre. Mais aussi, la ville de Meylan et son service technique, la Macif (pour la fourniture de 500 alcootests) le magasin Carrefour qui offre les petits-déjeuners.



Cette année le directeur de cabinet du Préfet, Eric Maire (ci-dessus) est venu apporter son soutien à notre action il nous dit que "Les 18-24 ans représentent en Isère 10% de la population et environ un quart des tués et blessés graves sur la route". La compagnie de Meylan qui s'étend de Grenoble à Pontcharra, a dénombré en 2003 sur ce secteur, 112 accidents dans lesquels 11 décès dont 7 de nuit, 37 blessés graves et 124 blessés légers. "Une baisse de 2,6% par rapport à l'année précédente est constatée", nous informe le lieutenant Pascal Kropp de la gendarmerie de Meylan, qui ajoute "C'est sans état d'âme que je place un jeune qui a bu en garde à vue. Je préfère aller le voir en cellule qu'à la morgue, la réalité dans notre métier

et parfois cruelle, et "Testez vos limites" prend ici tout son sens. Amener les jeunes à plus de conscience et de responsabilité sera autant de vie sauvée."

Toute la nuit et jusqu'à la fermeture au petit matin, nous étions là, chacun a pu évaluer son taux d'alcoolémie (sachant que le taux légal est de 0,5 g/l de sang, soit l'équivalent de deux verres de vin.) "C'est une opération pédagogique, mais aussi l'occasion de faire réfléchir et de montrer combien la vie est fragile et précieuse" souligne notre maire Marie-Christine Tardy.

Nous vous engageons à venir avec nous l'année prochaine dans l'espoir de convaincre les plus irréductibles...

Kitty Lequesne

Le 28 avril dernier, c'est la super récompense pour 6 jeunes qui ont participé à l'opération. Eric Vautier, meylanais et directeur du circuit du Laquais leur a offert un "baptême de piste" à but pédagogique, avec les pilotes Bertrand Balas et Bruno Saby. (ci-dessous)



CIRCUIT DU LAQUAIS

En 1993, s'ouvre à Champier, le 1^{er} circuit automobile de la région Rhône-Alpes...

Le circuit du Laquais est une réalisation unique : 2,4 Km de piste rapide avec de larges dégagements, un tracé original et particulièrement varié, avec des enchaînements de virages serrés, de courbes à rayon croissant en appui ou en dévers, construit aux normes en vigueur pour une meilleure sécurité.

Un circuit construit dans le respect de l'environnement :

Les bâtiments à ossature bois s'intègrent avec harmonie à la beauté naturelle du site. Le règlement intérieur du circuit est strict, et plus précisément en ce qui concerne les nuisances sonores : il s'appuie sur la réglementation européenne en matière de bruit : tout véhicule à moteur devra impérativement à la règle dite d'urgence, comme c'est le cas dans la plupart des pays européens (Angleterre, Allemagne, Italie...).

L'Ecole de pilotage du Laquais accueille les particuliers désirant s'initier ou s'entraîner au pilotage. Plus particulièrement destiné aux jeunes conducteurs, les cours de pilotage leur enseignent les règles de sécurité et de prévention routière.

www.circuitdulaquais.com
Tél : 04 74 54 46 98.

→ LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Vers une Constitution européenne

L'Europe en mouvement...

Sur la base du texte élaboré par la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing, le projet de Constitution européenne a été adopté par le Conseil européen le 18 juin 2004. Ce traité, conforme aux intérêts de la France, sera soumis aux Français par référendum pour sa ratification comme l'a souhaité le président de la République Jacques Chirac.



La chute du Mur de Berlin et la désintégration de la sphère d'influence soviétique constituaient deux défis lancés à l'Union européenne. L'une des réponses politiques apportées a été l'inscription de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale à l'ordre du jour de l'agenda européen. Cinquante ans après le début de la construction européenne, la marche vers une Union européenne à 25 membres et plus exige une adaptation de la structure institutionnelle et politique européenne.

Dans cette perspective, la Conférence intergouvernementale de Nice de décembre 2000, avait souhaité qu'un débat plus large et plus approfondi s'engage sur l'avenir de l'Union européenne. Durant l'année 2001, des débats nationaux se sont déroulés, au cours desquels les citoyens, les institutions nationales et communautaires ont fait part de leur vision de la future Europe.

Au vu de ces nombreuses contributions qui traduisaient une volonté politique de doter d'un texte fondamental, les

quinze pays de l'Union européenne ont choisi, lors du Conseil européen de Laeken, en décembre 2001, de convoquer une Convention qui a eu pour mission d'examiner les questions essentielles soulevées par l'élargissement de l'Union et d'élaborer un projet de Constitution.

Après seize mois de négociations souvent difficiles, le projet de Constitution européenne a été examiné par les 25 chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe élargie réunis en sommet à Thessalonique les 19 et 20 juin 2003.

Le projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe sert de base aux travaux de la Conférence intergouvernementale (CIG) réunie à partir du 4 octobre 2003 et après d'ultimes négociations, il est adopté à l'unanimité par les 25 chefs d'Etat et de gouvernement lors du Conseil européen de Bruxelles des 17 et 18 juin 2004.

Faut-il un référendum pour valider la prochaine Constitution Européenne ?

AGENDA

OCTOBRE :

• **samedi 16 : Foire aux champignons.**
10h30, place de la Louisiane

NOVEMBRE :

• **Visite du musée de la résistance et de la déportation.**

• **Valentinage le 6 novembre :**
restaurant du Vieux Chêne à zohoo.

Réservation : R. Million-Picalion 0476 90 28 51
JP. Ferraris : 04 76 90 34 94
C. Martin : 04 76 90 10 94 (dîner dansant, démonstration de danse Salsa.)

DÉCEMBRE :

• **Trois jours à Strasbourg** (les 6, 7 et 8) pendant le magnifique marché de Noël, visite au Parlement européen, rencontre avec les députés européens, visite de la cathédrale et de son horloge astronomique, visite guidée du musée Alsacien, visite historique de la ville en bateau mouche.

BIENVENUE

Stéphane CALDERARA, Chef d'escadron de la Gendarmerie de Meylan
• 37 ans, marié père d'une petite fille

Carrière militaire :

- 1993/1994 : officier-élève : cours supérieur de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN) de MELUN (77)
- 1994/1997 : lieutenant : commandant du peloton léger d'intervention de l'escadron de gendarmerie mobile de CREIL (60)
- 1997/2003 : capitaine : chef du département "incendie-explosifs-environnement" de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN) à ROSNY SOUS BOIS (93)
- 2003/2004 : chef d'escadron : adjoint au chef de la division criminalistique "chimie et physique" de l'IRCGN à ROSNY SOUS BOIS (93).

Meylan Maintenant à votre écoute : 04 76 18 01 73 - E-mail : meylan.maintenant@wanadoo.fr - www.meylan-maintenant.com



"Meylan Maintenant" - 14 allée de la Praly - 38240 Meylan

- J'adhère à l'association Meylan Maintenant, soutien de la majorité conduite par Marie-Christine Tardy ;
- Cotisation simple 20 € ; couple 30 € ; jeune 10 € ;
- membre bienfaiteur à partir de 50 €.

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de euros à l'ordre de **"Meylan Maintenant"**.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Email :